



POINTS FORTS DE LA PRÉSIDENTE BELGE 2015-2016

En 2015 et 2016, Mme Maya Detiège préside le Parlement Benelux; elle est assistée des vices-présidents, MM. André Postema (Pays-Bas) et Marcel Oberweis (Luxembourg).

La présidence belge s'ouvre avec la signature d'une nouvelle convention relative à l'Assemblée Interparlementaire Benelux.

Au cours de la période 2015-2016, cette modernisation prend forme concrète et les réformes approuvées à la fin de la présidence luxembourgeoise sont finalisées et mises en oeuvre.

L'accent est mis sur une orientation politique plus marquée, une visibilité accrue de l'assemblée et la poursuite de la professionnalisation du Parlement.

L'orientation politique du Benelux est entre-temps devenue une évidence. D'une part, il y a désormais une coordination claire du programme annuel du Parlement Benelux par rapport aux plans annuels de l'Union Benelux. La coopération structurelle avec le Secrétariat général de l'Union, et plus précisément avec le Collège, permet de proposer une expertise dans le cadre de thèmes que le Parlement souhaite traiter. D'autre part, le Parlement amorce des initiatives politiques qui sont ensuite concrétisées dans les trois pays par le biais de l'Union Benelux.

De nombreux membres de gouvernement assistent aux sessions plénières, de même qu'aux journées de commissions. On y note également la présence d'orateurs de premier plan et de commissaires européens.

Avec l'organisation annuelle de débats thématiques en séance plénière, une invitation est lancée aux parlements nationaux et aux parlements des entités fédérées de nos trois pays.

L'invitation des membres du Bureau du Parlement Benelux au Sommet Benelux annuel des premiers ministres montre que le Parlement Benelux est pris au sérieux et engrange des avancées. Les thèmes abordés à ces occasions, comme "l'emploi et la croissance", "les missions commerciales communes" et "l'agenda digital", sont inscrits dans les programmes annuels du Parlement.

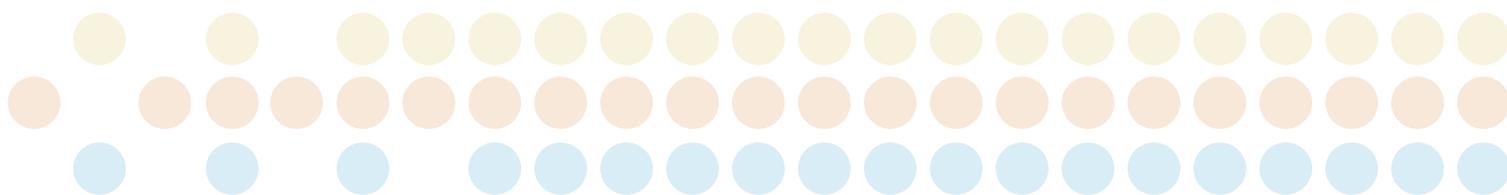
Les réformes du Parlement Benelux concernaient également l'appui logistique à l'assemblée. Par le biais d'un nouveau site web, les documents politiques sont désormais proposés en temps voulu sur l'intranet, de sorte que les séances et réunions peuvent être préparées plus efficacement.

La visibilité, le rayonnement public et la communication du Parlement Benelux sont également l'objet d'une attention soutenue. Ainsi, l'attribution tous les deux ans des Awards et Prix Benelux constitue pour le Parlement Benelux une occasion unique de focaliser l'attention.

Il est avéré que le Benelux constitue une plate-forme unique pour aller de l'avant dans le domaine de l'intégration lorsque le niveau européen n'offre pas de base à cet effet. La coopération structurelle avec d'autres instances de coopération régionale et assemblées parlementaires, comme l'Assemblée balte et le Conseil nordique, a été rationalisée et concentrée sur des thèmes qui figurent déjà en tête de l'agenda de tous ces pays.

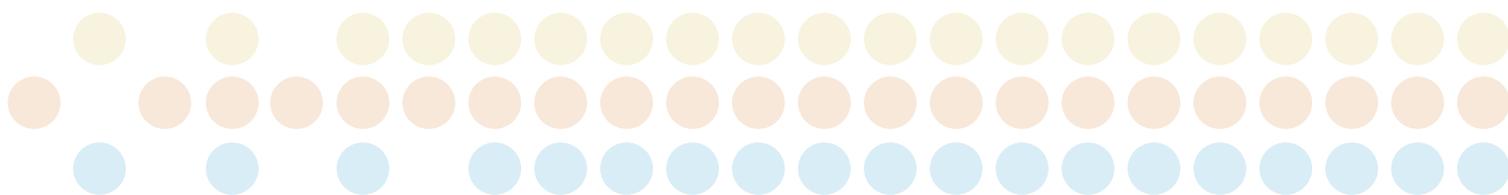
Sous la présidence belge, la coopération dans le cadre du Parlement Benelux a indéniablement permis d'engranger une série de succès. Ci-après figure un aperçu des points forts de cette présidence.

<p>20 janvier 2015</p> <p>Signature de la nouvelle convention relative à l'Assemblée Interparlementaire Benelux</p>	<p>Les gouvernements des trois pays, pour la Belgique, les gouvernements des régions et communautés, signent au Palais d'Egmont la nouvelle convention relative au Parlement Benelux. Cette convention modernise le mode de travail de l'assemblée interparlementaire, conformément à des recommandations antérieures de parlementaires eux-mêmes. La présidente, Mme Maya Detiège, prononce une allocution sur le contenu du nouveau mode de fonctionnement du Parlement et sur les priorités de la présidence belge.</p>
<p>2 mars 2015</p> <p>Transit douanier avec usage limité de papier entre les ports d'Anvers et de Rotterdam</p>	<p>Le Secrétariat général du Comité de ministres organise un événement dans le port d'Anvers à la suite du lancement d'un projet pilote de transit douanier avec usage limité de papier entre les terminaux de conteneurs d'Anvers et de Rotterdam, en présence de M. Johan Van Overtveldt ministre belge des Finances. Ce projet s'inscrit dans le cadre des activités déployées dans le domaine de la coopération entre les ports.</p>
<p>27 mars 2015</p> <p>Débat thématique en séance plénière: Opérations internationales et coopération militaire dans le Benelux : opportunité ou menace pour la souveraineté? Bruxelles, Sénat</p>	<p>Dans le cadre du souhait du Parlement Benelux de renforcer l'orientation politique et d'associer plus étroitement les parlements nationaux à ses travaux, un débat thématique à dimension européenne et internationale est organisé pour la première fois à Bruxelles. Des orateurs de premier plan comme M. Willy Claes, ancien secrétaire général de l'OTAN, M. Raimonds Vejonis, ministre de la Défense de Lettonie et président du Conseil de Ministres de la Défense de l'Union européenne, ainsi que les présidents des commissions spécialisées des trois pays sont présents à cette occasion. Lors de la même séance plénière, le Présidium de l'Assemblée balte et le Parlement Benelux signent également une "Decision on priorities of cooperation in 2015-2016" qui confirme la poursuite de la coopération structurelle dans des domaines de convergence entre ces assemblées.</p>
<p>1 avril 2015</p> <p>Rencontre avec Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, président du Comité de ministres, Bruxelles</p>	<p>Le président du Comité de ministres, M. Didier Reynders, rencontre une délégation du Parlement Benelux au Palais d'Egmont. Un échange de vues se tient au sujet des priorités du Parlement Benelux et de la présidence belge du Comité de ministres, dans le but de cerner et mieux coordonner leurs préoccupations communes.</p>
<p>20 avril 2015</p> <p>Présence en commission de la Justice et de la Sécurité de M. Bart Tommelein, secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale, à la Protection de la vie privée et à la Mer du Nord</p>	<p>Lors de la journée de commissions du 20 avril 2015, M. Bart Tommelein fait un exposé sur sa politique en matière de protection de la vie privée et d'échange de données. Cet exposé est suivi d'un échange de vues sur la plus-value de la coopération Benelux en la matière.</p>
<p>21 avril 2015</p> <p>Rencontre avec des représentants des institutions Benelux</p>	<p>Les représentants des différentes institutions Benelux se rencontrent à Bruxelles pour évoquer les problèmes auxquels sont confrontées leur institution. Les efforts déployés par le Parlement Benelux ont pour conséquence que la Cour de justice Benelux devient la seule instance de recours en matière de marques et modèles. Cette nouvelle situation se traduit par une réduction des coûts pour les citoyens ; par ailleurs, l'absence de jurisprudence uniforme dans ce domaine était également source de retards et donnait lieu à des jugements divergents. Par la centralisation de la procédure de recours en un seul lieu, la procédure devient plus uniforme, plus rapide et moins onéreuse.</p>
<p>29 avril 2015</p> <p>Sommet des chefs des gouvernements du Benelux au sujet de l'emploi et de la croissance</p>	<p>Une délégation du Parlement Benelux est invitée pour la première fois au sommet des chefs des gouvernements du Benelux à Val-Duchesse, à Bruxelles. La présidente fait un exposé sur le fonctionnement du Parlement Benelux. Le premier ministre Charles Michel, le ministre-président Mark Rutte et le premier ministre Xavier Bettel signent un plan d'action concernant l'emploi et la croissance.</p>
<p>18 mai 2015</p> <p>Signature de la décision Benelux relative à la reconnaissance mutuelle automatique générique de niveau des diplômes dans l'enseignement supérieur</p>	<p>Les ministres compétents en matière d'enseignement supérieur du Benelux signent une décision rendant automatique la reconnaissance de niveau des diplômes de l'enseignement supérieur. C'est là le résultat de nombreux efforts, conférences et recommandations antérieurs du parlement.</p>

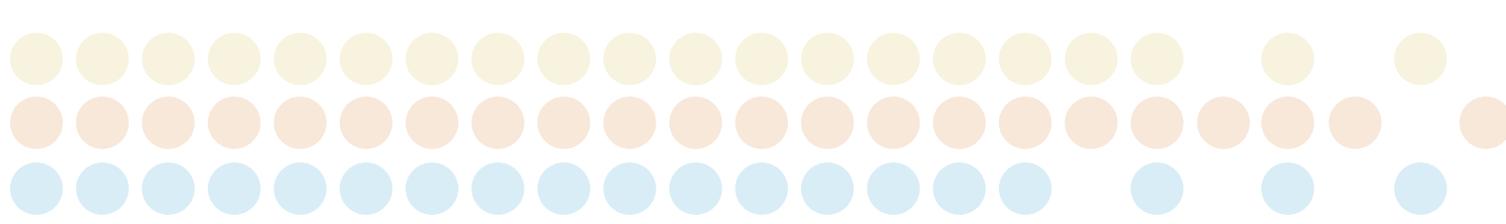


<p>12-13 juin 2015</p> <p>Session plénière, Bruxelles, Sénat</p>	<p>Des chefs de gouvernement et des orateurs de premier plan assistent à cette session plénière. Ainsi, M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre belge des Affaires étrangères et européennes présente le rapport annuel et le rapport sur la politique extérieure de l'Union. L'ambassadeur du Grand-Duché du Luxembourg, M. Christian Braun, expose les priorités de la présidence luxembourgeoise de l'Union européenne. Mme Viviane Reding, ancienne commissaire européenne et membre du Parlement européen, expose sa vision concernant la création d'une zone de télécommunications Benelux. M. Bart Tommelein, secrétaire d'État belge compétent, assiste aux débats concernant le dumping social d'une part et la protection de la vie privée d'autre part.</p>
<p>29 juin 2015</p> <p>Présence de Mme Marie-Christine Marghem, ministre de l'Énergie et du Développement durable, en commissions réunies de l'Économie, de l'Agriculture et de la Pêche & des Finances et de la Mobilité & de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Climat</p>	<p>Lors de la journée de commissions, la ministre compétente fournit des précisions sur l'approvisionnement en électricité dans le Benelux, en préparation notamment à la semaine de l'énergie organisée en octobre 2015 par le Secrétariat général du Comité de ministres. La sécurité d'approvisionnement, l'amélioration de la compétitivité et une perspective durable constituent à cet égard les points majeurs. Il est procédé à un échange de vues sur le Benelux en tant que promoteur de carburants alternatifs et sur le rôle crucial du Benelux dans le développement d'un réseau d'électricité off-shore.</p>
<p>23 septembre 2015</p> <p>Conférence de l'Union Benelux "La lutte contre la fraude sociale transfrontalière dans le Benelux"</p>	<p>Le secrétaire d'État Bart Tommelein signe au Secrétariat général du Comité de ministres Benelux une déclaration relative au renforcement de la coopération dans la lutte contre la fraude sociale transfrontalière, dans la foulée notamment des multiples travaux du Parlement en la matière.</p>
<p>25 septembre 2015</p> <p>Présence d'un représentant du cabinet de Mme Annemie Turtelboom, vice-ministre-présidente du gouvernement flamand et ministre flamande du Budget, des Finances et de l'Énergie</p>	<p>En préparation à la semaine de l'énergie et à la suite de la journée de commissions du 29 juin, un représentant du cabinet de Mme Turtelboom fournit des précisions au sujet de la politique du gouvernement flamand concernant les carburants alternatifs, lesquels constituent également une priorité du Parlement Benelux.</p>
<p>9 octobre 2015</p> <p>Conférence du Parlement Benelux "Les villes intelligentes dans la pratique – Lien entre l'ancien et le nouveau "Deventer, Pays-Bas</p>	<p>Après une première conférence organisée à Gand en 2014, le deuxième volet de la trilogie consacrée au thème actuel des "Villes intelligentes" est organisé aux Pays-Bas, plus précisément à Deventer.</p>
<p>19-23 octobre 2015</p> <p>Conférence de l'Union Benelux: La semaine de l'énergie</p>	<p>Mme Annemie Turtelboom, vice-ministre-présidente du gouvernement flamand et ministre flamande du Budget, des Finances et de l'Énergie, et Mme Céline Frémault, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, en charge de l'Emploi, de l'Économie, du Commerce extérieur et de la Recherche scientifique, signent une recommandation Benelux relative aux carburants alternatifs. Ce thème s'inscrit dans le cadre des priorités du Parlement Benelux.</p>
<p>27 novembre 2015</p> <p>Session plénière Parlement wallon, Namur</p>	<p>Une recommandation relative à la coopération en matière de protection de la vie privée est signée en présence de M. Bart Tommelein, secrétaire d'État belge à la Lutte contre la fraude sociale, à la Protection de la vie privée et à la Mer du Nord. Un débat est également consacré à la politique relative aux antibiotiques dans le Benelux, en présence d'un représentant de M. Willy Borsus, ministre belge des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale. A la suite du visite de travail à l'Exposition mondiale à Milan, une recommandation sur le coopération en matière d'événements internationaux est adoptée. La création d'un pavillon Benelux dans lequel chaque état ou région participant peut choisir librement le thème qui l'intéresse, permettrait de réaliser des économies importantes et donnerait une image positive au Benelux. Un représentant de M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, présente le plan annuel 2016 de l'Union Benelux.</p>

<p>15 janvier 2016</p> <p>Présence de M. Koen Geens, ministre belge de la Justice, et de M. Felix Braz, ministre luxembourgeois de la Justice</p>	<p>Les ministres de la Justice belge et luxembourgeois assistent à la journée de commissions du 15 janvier 2016 et font un exposé dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, volet répressif et antiradicalisation. Ces exposés sont suivis d'un échange de vues.</p>
<p>22 février 2016</p> <p>Entretien avec M. Jean Asselborn, ministre luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes</p>	<p>Échange de vues avec le Président du Comité de ministres sur les priorités inscrites dans le programme annuel 2016 des commissions du Parlement Benelux et dans le plan annuel 2016 du Comité de ministres.</p>
<p>18-19 mars 2016</p> <p>Débat thématique en séance plénière "Vers un emploi honnête dans le Benelux et en Europe – Forts ensemble dans la lutte contre le dumping social" Bruxelles, Parlement flamand</p>	<p>Le débat thématique en séance plénière, qui se tient au Parlement flamand à Bruxelles, réunit cette année encore des orateurs de premier plan et des personnalités comme Mme Marianne Thyssen, Commissaire européenne à l'Emploi, aux Affaires sociales, aux Compétences et à la Mobilité des travailleurs, M. Bart Tommelein, secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale, la Protection de la vie privée et la Mer du Nord, M. Jan Peumans, président du Parlement flamand ainsi que des membres des commissions compétentes des parlements nationaux, des parlements des entités fédérées, du Parlement européen et d'autres assemblées interparlementaires. Le débat débouche sur la signature d'une déclaration d'intention par l'Assemblée Interparlementaire Benelux, le Conseil nordique et l'Assemblée balte.</p>
<p>15 avril 2016</p> <p>Exposé de S.E. M. Zoltan Nagy, ambassadeur de Hongrie</p>	<p>En préparation à une visite de travail en Hongrie et à un débat d'actualité lors d'une séance plénière ultérieure dans le cadre du thème "Flux migratoires en Europe.- L'approche des pays du Benelux", l'ambassadeur de Hongrie fait un exposé lors de la journée de commissions du 15 avril 2016.</p>
<p>2-3 mai 2016</p> <p>Visite de travail d'une délégation du Parlement Benelux en Hongrie</p>	<p>Dans le cadre du thème "Migration et Asile" et plus précisément de la plus grave crise migratoire que l'Europe ait connue depuis la Deuxième guerre mondiale, une visite de travail est organisée en Hongrie. La gestion en commun d'un problème qui concerne tous les États membres et dans le cadre duquel le Benelux peut une fois de plus jouer un rôle de précurseur est cohérente et conforme aux raisons d'existence de l'Union européenne. La délégation du Benelux a rencontré en Hongrie des figures importantes du paysage politique hongrois, comme le sous-secrétaire d'État du ministre des Affaires intérieures, le sous-secrétaire des Affaires étrangères et du Commerce, le vice-président et les membres de la commission des Questions européennes du Parlement hongrois. Les membres de la délégation ont également visité la zone de transit de Röszke et ont ainsi pu constater concrètement comment est organisé l'accueil des réfugiés aux portes de l'Europe.</p>
<p>17 mai 2016</p> <p>Concertation avec les médiateurs</p>	<p>Le Parlement Benelux organise une concertation avec les médiateurs des Pays-Bas, de Belgique et du Luxembourg pour s'informer des problèmes transfrontaliers auxquels sont confrontés les citoyens dans le Benelux. Le Parlement Benelux souhaite en effet, par le choix des thèmes à traiter, se rapprocher du citoyen.</p>
<p>17-20 mai 2015</p> <p>Conférence Eastern Partnership, Copenhague</p>	<p>La délégation qui représentera le Parlement Benelux à la conférence sur le Eastern partnership à Copenhague a eu à ce sujet une rencontre de coordination avec M. Didier Reynders. Des membres du Conseil nordique et de l'Assemblée balte assistent à la conférence à Copenhague, de même que des représentants des pays de Visegrad et de GUAM.</p>
<p>17-18 juin 2016</p> <p>Session plénière Bruxelles, Sénat</p>	<p>Lors de cette session plénière se tiennent plusieurs débats politiques sur des thèmes d'actualité. Un large échange de vues a lieu avec M. Theo Francken, secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, sur le thème "Flux migratoires en Europe - L'approche des pays du Benelux". À la suite des attentats terroristes, une recommandation sur la lutte contre le terrorisme, volet répressif et antiradicalisation, est également approuvée. M. Jan Jambon, vice-premier ministre et ministre belge de la Sécurité et de l'Intérieur, et M. Koen Geens, ministre belge de la Justice sont présents et exposent leur point de vue sur une éventuelle coopération Benelux en la matière. M. Philippe De Backer, secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale, à la Protection de la vie privée et à la Mer du Nord, présente sa politique. M. Bart Tommelein, vice-ministre-président du gouvernement flamand et ministre du Budget, des Finances et de l'Énergie, fait un exposé sur l'éventuelle plus-value de la coopération dans les pays du Benelux dans le domaine de l'énergie.</p>



<p>17 juin 2016</p> <p>Remise des prix et des awards Benelux</p>	<p>En marge de la session d'été, il est procédé à la remise des prix et awards Benelux pour 2015-2016. Pour la première fois, les médailles sont décernées à l'occasion d'une cérémonie qui se tient en la Salle gothique de l'Hôtel de ville de Bruxelles. L'award Benelux est décerné à des personnes qui se sont engagées de manière exceptionnelle en faveur de l'approfondissement de la coopération politique entre les pays du Benelux. En recevant cet award, M. Frans Timmermans développe un magnifique plaidoyer sur l'importance croissante que revêt la coopération Benelux. Le prix Benelux est décerné à des personnes, des institutions ou les entreprises qui ont rendu des services exceptionnels aux pays du Benelux dans les domaines scientifique, socioculturel, économique ou sportif, apportant ainsi une contribution toute particulière au rayonnement international des trois pays. Ce prix est attribué à Mme Marieke Vervoort pour ses prestations sportives exceptionnelles et son engagement en faveur des chiens d'assistance, un thème qui est également cher au parlement. Mme Patsy Sorensen est également récompensée pour les efforts qu'elle a déployés pendant des années dans la lutte contre la traite des êtres humains au travers de l'ASBL Payoke. Messieurs Adil El Arbi et Bilall Fallah, réalisateurs, qui ont fait connaître le Benelux au-delà des frontières avec leur film Black et M. Georges Santer, le nouveau président de la Cour de justice Benelux, reçoivent également le prix Benelux.</p>
<p>3 octobre 2016</p> <p>Sommet des chefs de gouvernement du Benelux, Schengen</p>	<p>Les premiers ministres des pays du Benelux, Messieurs Xavier Bettel, Mark Rutte et Charles Michel, se réunissent le 3 octobre pour le sommet annuel des chefs de gouvernement du Benelux. Le Bureau du Parlement Benelux est également invité. L'un des thèmes abordés, le Benelux numérique, est retenu parmi les priorités dans le programme annuel 2017 du Parlement Benelux.</p>
<p>7 octobre 2016</p> <p>Conférence du Parlement Benelux "Smart Cities – Smart Grids" Esch Belval, Luxembourg</p>	<p>Une visite de travail à Esch-Belval, au Luxembourg, clôture la trilogie "Smart Cities". Le thème sera porté à l'ordre du jour de la commission compétente en vue de préparer une recommandation.</p>
<p>21 octobre 2016</p> <p>Présence de M. François Bellot, ministre belge de la Mobilité</p>	<p>Le ministre belge de la Mobilité, M. Bellot, assiste à la journée de commissions du 21 octobre 2016 et fait un exposé dans le cadre des travaux du Parlement au sujet de l'agenda ferroviaire Benelux et de Belgocontrol.</p>
<p>3 novembre 2016</p> <p>Rencontre avec M. Hans Bruyninckx, directeur de l'Agence européenne pour l'environnement, Copenhague</p>	<p>En marge de la session plénière du Conseil nordique à Copenhague se tient une rencontre avec M. Hans Bruyninckx, directeur de l'Agence européenne pour l'environnement, pour un échange de vues sur la plus-value d'une coopération Benelux dans le domaine de l'efficacité énergétique et en préparation à un éventuel débat en séance plénière sur le sujet.</p>
<p>25-26 novembre 2016</p> <p>Session plénière Bruxelles, Chambre des représentants</p>	<p>Une recommandation relative à la coopération Benelux en matière de défense est présentée lors de la séance plénière du 25 novembre. M. Steven Vandeput, ministre belge de la Défense, aurait dû être présent à cette occasion mais s'est fait remplacer in extremis par son chef de cabinet. M. Kris Peeters, vice-premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs, qui devait assister aux débats sur les missions internationales communes et la participation à des expositions internationales, ainsi qu'à la discussion de la recommandation sur la revente frauduleuse de deux billets d'entrée, doit se faire excuser. M. Philippe De Backer, secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale, la Protection de la vie privée et la Mer du Nord, fait un exposé dans le cadre d'une recommandation relative à la lutte contre le dumping social.</p>
<p>2 décembre 2016</p> <p>Conférence de clôture de l'Union Benelux: La lutte contre la traite des êtres humains</p>	<p>Sous la présidence luxembourgeoise de l'Union Benelux, le ministre luxembourgeois de la Justice, M. Félix Braz, le ministre belge de la Justice, M. Koen Geens, et l'ambassadrice suppléante des Pays-Bas au Luxembourg, Mme Gerda Vrieling, en présence de la ministre luxembourgeoise de l'Égalité des chances, Mme Lydia Mutsch, signent une déclaration d'intention relative à la coopération Benelux dans le domaine de la traite des êtres humains. À cette occasion, une délégation du Parlement Benelux présente les travaux du Parlement Benelux sur ce thème. Les trois ministres confirment dans la déclaration d'intention leur volonté d'approfondir la coopération entre les centres d'accueil et d'assistance aux victimes, les autorités judiciaires et les services de police, d'immigration et d'intégration ainsi que les instances chargées de l'inspection du travail et de l'inspection sociale. Cette déclaration d'intention voit le jour après que des actions ont déjà été entreprises dans la lutte contre la traite des êtres humains dans les pays du Benelux, à l'insistance tout particulièrement du Parlement Benelux.</p>



12 décembre 2016
**Visite du couple princier
luxembourgeois à l'Union Benelux**

Sous la présidence luxembourgeoise de l'Union Benelux et en présence de du Grand-duc et de la Grande-duchesse héritiers du Grand-Duché du Luxembourg, le secrétaire d'État luxembourgeois au Développement durable, M. Camille Gira, signe une directive Benelux sur l'application pratique de l'économie circulaire. Les trois pays sont encouragés à coopérer plus étroitement sur le plan régional dans les quatre années à venir et à accélérer par-là la transition vers une économie circulaire. La possibilité est offerte à la présidente, Mme Maya Detiège, de présenter le fonctionnement du Parlement Benelux et une délégation de ce dernier participe au panel de discussion. L'économie circulaire constitue en effet l'une des priorités du Parlement.

**RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PENDANT LA PRÉSIDENTE BELGE DU PARLEMENT BENELUX 2015-2016
ET RÉPONSES DU COMITÉ DE MINISTRES**

Numéro	Date doc.	Titre
844-4	27.11.2015	Recommandation relative au droit d'accès des chiens d'assistance
856-4	12.06.2015	Recommandation relative à la création d'une zone de télécommunications Benelux
856-5	27.11.2015	Réponse du Comité de ministres
865-2	13.06.2015	Recommandation relative à la traite des êtres humains
866-2	13.06.2015	Recommandation en vue de la confection d'un agenda ferroviaire Benelux
866-3	19.03.2016	Réponse à la recommandation en vue de la confection d'un agenda ferroviaire Benelux
867-2	27.11.2015	Recommandation relative à la protection de la vie privée et l'échange de données
868-1	27.11.2015	Recommandation concernant la coopération Benelux dans le cadre d'événements internationaux
868-2	25.11.2016	Réponse à la recommandation concernant la coopération Benelux dans le cadre d'événements internationaux
869-1	27.11.2015	Recommandation concernant la lutte contre la résistance aux antibiotiques chez les animaux
872-2	18.06.2016	Recommandation relative à la lutte contre le terrorisme
873-2	18.06.2016	Recommandation relative aux conclusions à tirer de la débâcle du Fyra
874-1	25.11.2016	Recommandation relative à une meilleure transparence dans la revente de billets d'entrée et une coopération renforcée dans la lutte contre la revente frauduleuse
878-1	25.11.2016	Recommandation relative à la coopération militaire internationale
879-1	25.11.2016	Recommandation relative au dumping social